L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 AVRIL 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, 24 AVRIL 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par W. I. Hodgson—Au local No 620 rue Annonciation, entre Valence et Bordeaux, beaux meubles de maison, machine à coudre, vaisselle, ornements, stove, ustensiles et effets mobiliers.

Par D. E. Morphy—Au magasin No 86 rue Magazine, 70 barils de farine, 25 barils de farine de maïs et 1,000 rames de papier à envelopper.

Par le Shérif—Au local, coin des rues Deuxième et Camp, le contenu du dit local, comprenant un grand lot de meubles, tapis, nattes, stores, une chaise d'opérateur, instruments de chirurgie, médecine, articles divers, etc.

Les inondations en Louisiane.

C'est vraiment décourageant, écœurant; c'est à désespérer de tout, à vous faire jeter le manche après la cognée. L'année avait commencé sous les plus heureux auspices; les populations de nos campagnes avaient bien travaillé; elles avaient déployé autant d'intelligence que d'activité. Ce qui s'est opéré de progrès, dans les différentes cultures, depuis trois ou quatre ans, dans toutes nos paroisses, est inouï. Jamais pays n'a plus mérité d'être récompensé par le succès.

En fait, les produits de la terre poussaient à merveille; les quelques dégâts causés par les gelées des trois premiers jours de mars, étaient complètement réparés; la végétation avait repris avec vigueur admirable. On avait le droit de compter, on comptait sur une abondante et fructueuse récolte. Après avoir été si cruellement éprouvés, depuis vingt ans, c'était bien le moins qu'on pût trouver, enfin, une compensation à tant de souffrances.

Eh bien non. Depuis quinze jours ou trois semaines, il s'est déclaré, dans nos principales levées, des crevasses, larges et profondes, par où les eaux du fleuve se précipitent, se répandent dans les champs les plus fertiles de l'Etat, y portant, sur leur passage, la ruine et la misère, la destruction, peut-être même la mort—car l'inondation a envahi les maisons de la Pointe-Coupée, et de malheureux habitants ont été obligés de se réfugier sur des arbres, du haut desquels ils devront attendre qu'on vienne à leur secours.

Il ne s'agit pas de se demander si les dépêches ne sont pas un peu exagérées, si le mal doit être moins grand qu'on le suppose, au premier abord; c'est déjà bien assez qu'il existe et qu'il frappe des populations qui ne le méritent nullement, qui, depuis le commencement de la crue du fleuve, ont fait preuve d'un courage, d'un dévouement, d'une énergie, d'une vigilance sans bornes. Presque toute la Presse de la Nouvelle-Orléans en sait quelque chose; elle a eu, constamment, les yeux fixés sur les levées, sur les travaux qu'on y exécutait pour les consolider, les exhausser, les préserver des infiltrations qui, peu à peu, les désagrègent; elle sait et peut dire hardiment, que, de la ligne de l'Arkansas aux jetées Eads—surtout sur la rive droite—on ne s'est pas donné un moment de répit. On n'a pas à se reprocher une heure de négligence ou d'oubli; on a fait tout ce que l'on pouvait, beaucoup plus qu'on ne pouvait, eu égard aux ressources, malheureusement trop limitées, qu'on avait sous la main. Nous avons décrit, plus d'une fois, dans nos colonnes, les travaux qui s'accomplissaient, les efforts que l'on tentait juste à l'endroit où a eu lieu la dernière catastrophe.

C'est précisément ce qui rend plus désolant le spectacle auquel nous assistons, ce qui en rend les victimes plus dignes de compassion. Elles souffrent uniquement des fautes, des imprévoyances des autorités fédérales, de celles-là même qui sont leurs protectrices, leurs soutiens naturels; elles sont punies sans avoir péché, et il y a fort à craindre qu'elles ne reçoivent jamais des véritables coupables, le quart, le dixième des compensations auxquelles elles ont droit.

Quand donc verrons-nous la fin de cette situation, qui n'est pas nouvelle, qui n'est pas une affaire de hasard, qui n'a rien d'imprévu, puisque les mêmes accidents se reproduisent, à peu près périodiquement, et que, cette année, notamment, ils étaient annoncés comme les résultats naturels, forcés, d'un système que l'on a adopté, dans son ensemble, mais incomplètement, imparfaitement, exécuté.

Si le gouvernement général a quelque conscience, il doit se sentir écrasé sous le poids de la responsabilité qui pèse sur lui. Ce qui rend la position plus lamentable et la conduite du Congrès plus odieuse, c'est que tout cela était connu, d'avance, prédit, et que, par apathie, par négligence, par lésinerie—une lésinerie malheureusement intéressée, on n'a pas fait ce que l'on devait.

Pourquoi les populations de la Vallée du Mississippi ne protesteraient-elles pas contre la prolongation de cet effroyable état de choses? Pourquoi n'organiserait-elle pas une grande manifestation qui exercerait, à coup sûr, une forte pression sur le Congrès? Les Conventions sont une bonne mesure, mais le moyen est bien usé; il n'exerce presque plus aucune action sur les Chambres.

Un journal a suggéré, dernièrement, un pétitionnement général, en masse. L'idée avait été bien accueillie par plusieurs organes de nos campagnes. Pourquoi ne la mettrait-on pas à exécution? La présentation de plusieurs millions de signatures, qu'il est aisé de recueillir en moins d'un mois, dans toute la Vallée, ferait réfléchir le Congrès et le déterminerait peut-être à adopter, une bonne fois, un système efficace, complet, de protection et, surtout, à voter les fonds, tous les fonds nécessaires. Le régime du fleuve a besoin d'être changé et régularisé, d'un bout à l'autre.

Expulsez les furoncles, les pustules et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

L'ANGLETERRE EN EGYPTE.—Le *Standard*, de Londres, fait entendre que la Grande-Bretagne ne consentirait à reprendre les négociations sur la base de la convention Drummond Wolff qu'au cas où la Turquie se résignerait à amender ce texte dans un sens plus favorable encore au maintien indéfini de l'occupation anglaise. Il serait difficile—dit le *Temps*—de traiter plus cavalièrement des engagements solennels pris à la face de l'Europe, et il ne suffit pas, pour justifier une attitude aussi dérogatoire à toutes les traditions de la bonne foi internationale, de dire, imprudemment, avec le journal ci-dessus cité, que "la présence des troupes britanniques dans la vallée du Nil est un sujet que l'Angleterre se refuse absolument à discuter avec la France seule."

Le *Siècle*, de Paris, est convaincu que la France ne renoncera jamais à l'évacuation de l'Egypte par l'Angleterre, pas plus qu'elle ne renoncera jamais à la rétrocession de l'Alsace-Lorraine. Chaque retard nouveau rend cette évacuation plus indispensable: solennellement promise, elle doit se faire loyalement.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 19 avril:

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Le temps a été magnifique, depuis sept à huit jours; il a été un véritable bienfait pour nous. Il est fort heureux qu'il n'ait pas plu, car alors l'eau, qui n'était qu'à quelques pouces de la crête des levées, nous eût envahie. Ce n'est qu'à force de travaux et de vigilance, que nous avons évité les désastres. Grâce à cette sécheresse, on a pu accomplir de grands travaux aux levées, qui ont été consolidées, en beaucoup d'endroits, et exhaussées, là où elles étaient trop basses. Elles sont, aujourd'hui, en bon état, quoi qu'il faille exercer une vigilance constante.

—Hier, l'alarme a été donnée; la levée Morganza allait céder. On arriva en foule; on travailla, toute la journée, à prévenir une brèche. On a réussi à la consolider, du moins pour le moment.

Sur Stonewall, la levée était dans un état qui inspirait des craintes; on y travaille à l'heure qu'il est.

A Waterloo, la levée a cédé, mercredi matin. Là aussi, on est à l'œuvre.

Mercredi dernier, la digue du bayou Mariu a été emportée. La plus grande partie des terres, sur le bas Latanache et sur le bayou Lettsworth, ont été inondées—ce qui ne s'était jamais vu. Maintenant, toute la région qui s'étend entre l'Atchafalaya et le bayou Fordoche, est sous l'eau. Il n'est pas jusqu'aux bucherons qui ne se plaignent de l'état de choses.

Au New Texas Landing, l'eau passe par dessus les levées, et l'on ne trouve pas assez de terres pour les supporter et exhausser les remblais.

La population de New Texas est indignée contre la compagnie du Texas Pacific, qui ne laisse pas assez d'ouvertures, dans ses remblais pour laisser écouler les eaux—ce qui occasionne la submersion de nous ne savons combien de terres riches et cultivées.

Tout le monde n'a qu'à se louer du zèle et de l'activité du capt. Kingman; il est toujours sur la brèche, pressant les travaux.

—Nos récoltes ont bon aspect, quoiqu'un peu négligées, à cause des hautes eaux. Le coton vient très bien. Quant au maïs, il est beau en certains endroits; seulement, les insectes le ravagent.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

De la pluie, cette semaine, mais pas assez pour retarder les travaux.

—On a déjà semé bien des champs de riz; en plusieurs endroits, ce riz a levé.

A mesure que la saison avance, le besoin d'eau se fait sentir.

Nous attendons, au printemps, un grand nombre d'étrangers, venant du Nord, pour acheter des terres, et y cultiver le riz. Les étrangers sont étonnés de la facilité de produire ce grain, et ils ont une grande confiance dans l'avenir de cette industrie.

Un agent d'émigration allemande s'est établi à Jennings, pour engager ses compatriotes à venir s'établir dans la paroisse Calcasieu. Un grand nombre de ces Allemands sont arrivés depuis six mois, et ils forment toute une colonie, à 10 milles, au nord de Welsh; ils vont cultiver un miller d'acres en riz. Tout le monde croit au succès, malgré le manque d'eau. Ces fermiers sont anxieux d'en semer dans les terrains élevés. Quand on leur demande où ils trouveront de l'eau, ils répondent: il pleuvra. Ils se servent presque tous de la semense Stoddard, qui répand le grain autour d'elle, avec beaucoup de régularité. Cette machine est l'objet de nombreux examens.

La machine Eugelberg n'a pas beaucoup de succès.

M. J. Rodman a promis de construire un moulin, à Welsh, pour la prochaine récolte, si elle paraît donner une bonne moyenne.

MM. Wood et Barber, de Jennings, vont consacrer à la culture du riz 200 acres de terres non encore travaillées. Ils sont nouveaux dans cette industrie et, comme beaucoup d'autres, ils veulent risquer l'aventure.

M. F. Robinson, de la station Iowa, fait de bonnes transactions dans la production du même grain; il en sèmera 150 acres, au printemps. Il en est de même chez tous les fermiers des environs de China P. O.; ils ont réussi, l'an dernier, et le résultat les a engagés à augmenter leur culture. Le riz va devenir la grande industrie de notre région. Notre devise est: tout risquer pour réussir.

—LETTRE DES ATTAKAPAS ET DU BAYOU BŒUF:

Le temps a été favorable à la canne. Les pluies, sur le haut bayou Bœuf et dans le district d'Alexandrie, ont fait hausser ce bayou, et la hauteur des eaux dans les bayous inférieurs retarde l'écoulement des eaux.

—La canne est superbe; les pousses grandissent et grossissent rapidement.

—M. S. S. Pearce, dont la sucrerie a été incendiée en décembre, se prépare à faire une grande récolte. Sur ses deux habitations du Bayou Bœuf et des environs d'Evergreen, tout marche sous l'inspection de M. W. O. Pearce, qui est un planteur extrêmement habile de cannes et de maïs.

—Sur le bayou, les récoltes, en général, sont superbes, ils promettent beaucoup, et les propriétaires sont dans la jubilation. Nous citerons, entr'autres, St Peter, Barbreck, Anchorage, à M. H. M. Payne; Star et Powhantas, où MM. L. J. Davis et Fred Merwin préparent, aux frères McCracken, une splendide récolte de cannes et de maïs.

—Sur le bayou Wapia, en dehors de Washington, citons aussi Nanjemoy, à M. J. W. Bailey.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE:

Pas de pluie, depuis mercredi de la semaine dernière. La culture continue sans interruption.

—Les planteurs de riz irriguent leurs champs. La plante a, maintenant, de un à quatre pouces de haut. On en a grandement semé les trois quarts.

—Bien que le fleuve soit haut et qu'on annonce qu'il monte encore, même devant nos levées, nous avons la confiance, qu'avec une vigilance active, il n'arrivera pas malheur à notre paroisse. Les planteurs de la rive gauche du Têche sont résolus à ne pas se laisser effrayer par la menace des eaux; ils font leur besogne sans broncher. Quant à ceux de la rive droite, ils n'ont rien à redouter.

—La chaleur a fait pousser de nouveaux bourgeons parmi les souches.

—Quant à la grande usine Caffrey, les travaux marchent régulièrement, grâce à l'activité de M. Sully et de M. T. T. Dodwell.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Il n'est plus question des pertes que l'on avait éprouvées à la suite de la dernière gelée; les préoccupations sont ailleurs; on ne songe plus qu'à la hausse du fleuve. En attendant, les souches viennent très-convenablement, surtout celles qui sont dans les terrains sablonneux. Certains planteurs s'imaginent que la gelée a fait beaucoup de mal aux souches qui avaient été dénudées et mises à l'air; d'autres pensent, au contraire, qu'elles ne peuvent qu'en profiter, parce que, autrement, la pousse eût été trop abondante. La gelée n'aurait, suivant eux, qu'accompli, d'avance, ce que les planteurs eussent été forcés de faire plus tard. Quant au plant, il est beaucoup meilleur qu'on ne pouvait l'espérer. Les travaux des levées ont, un moment, retardé ceux des champs, mais grâce aux belles journées que nous avons, il est facile de regagner le temps perdu.

—La semaine dernière, M. J. McWilliams, président de notre juri de police, animé de bonnes intentions, mais cédant trop à la frayeur, avait ordonné la fermeture immédiate de toutes les dalles, or, il y a ici une ordonnance spéciale qui prescrit les conditions suivant lesquelles les dalles doivent être construites, et un inspecteur payé pour les examiner.

De là, la colère de planteurs qui ne se sont pas contentés de protester, mais ont menacé de faire valoir leurs droits, basés sur des certificats en règle. Le président du juri de police est alors revenu sur son arrêt, et tout est rentré dans l'ordre.

—M. Desobrye un de nos plus heureux planteurs, a considérablement augmenté ses cultures, sur sa propriété "Shoo Fly", bayou Jacob. On y place, en ce moment, un moulin entièrement nouveau.

—Nous avons visité Eliza et New Hope, à M. Emile M. Lefebvre, sur la ligne de West Baton Rouge. Eliza a un plant remarquable. M. Lefebvre espère faire une récolte de 3,000,000 de livres de sucre sur ses deux propriétés.

—Ste-Claire, à M. H. Laws, donne aussi de belles promesses. M. Laws avait pris, d'avance, toutes ses précautions contre les envahissements du fleuve. L'arrière-levée est en bon état et peut défier toutes les attaques. Il y a, sur place, une machine à drainer, qui peut fonctionner sur l'heure. M. Laws est possesseur d'une pompe centrifuge Weber, d'une capacité de 1,000,000 de gallons à l'heure. Les levées Beaulieu et Brusly laissaient beaucoup à désirer et provoquaient beaucoup d'anxiété. St-Claire s'est chargée de les consolider.

—Happy Home, à M. W. O. Knight, est une petite ferme, bien travaillée, qui donne les plus belles espérances, cette année.

—Au-dessus de Port Allen, les récoltes sont splendides—spécialement celles d'Anchorage, à M. P. W. Cook; d'Allendale, à MM. Hamilton et Kahoa; de Poplar Grove, à M. J. L. Harris.

—Bellonia, à M. W. K. Knox, est une propriété fertile. Le plant est superbe. La culture comprend, en tout, 275 acres, dont 175 de plant.

—Il y aura aussi une énorme récolte sur Grenada, à MM. Zuberbier et Behan. La perspective est fort belle.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 19 avril:

On nous écrit, de Carencro:

Le temps a été agréable, cette semaine, mais le sol est trop sec, trop dur, pour permettre au coton de le percer. Une petite pluie ferait grand bien au coton et au maïs. La plupart des fermiers de la localité ont fait un premier travail sur leur maïs; ils ont semé leur millet et leur sorgho. Le millet fait un foin de première qualité; il mûrit de bonne heure, juste au moment où le foin de l'année qui vient de s'écouler, est épuisé.

Une lettre du bayou Waxia, annonce qu'un insecte noir, une sorte de punaise, ravage le maïs. La perspective est superbe ailleurs.

—Le Bayou Bœuf se fait peu à peu un large canal, à travers le bayou Lamourie, pendant les basses eaux de l'été.

A partir de Lamourie, le bayou Bœuf devient presque sec. Nos planteurs devraient porter leur attention sur ce sujet, qui est pour eux d'un grave intérêt.

BAROUCHES, BUGGIES, DILIGENCES, "TALLY-HO", ETC., DE LOUAGE, A COVINGTON, LOUISIANE.—Le *Farmer* nous annonce que MM. Roubion & Giesen—deux des jeunes gens les plus actifs et les plus entreprenants de la paroisse St-Tammany—ont fait construire, à Covington, de grandes écuries, où ils tiennent, constamment, à la disposition des promeneurs et des excursionistes; des personnes qui ont l'habitude de passer l'époque des chaleurs dans la florissante petite ville, et de celles, fort nombreuses, qui ont l'intention d'y demeurer, cet été—des barouches et des buggies achetés dans l'un des établissements les plus connus de la Nouvelle-Orléans; des diligences, des "Tally-Ho"; en un mot, tous les véhicules nécessaires à la campagne.

MM. Roubion & Giesen se chargent de transporter, à Abita, Mulberry Grove, Mandeville, Lewisburg, Madisonville, ainsi que dans toutes les parties de la paroisse, et à Franklinton, paroisse Washington, les commerçants et les "drummers" que les intérêts de leurs maisons y appelleront.

Il y a, dans les écuries, des places réservées aux chevaux que les propriétaires, qui habitent ou habiteront Covington, désirent s'éviter le tracas—souvent la coûteuse difficulté—de garder chez eux. D'autres "stalls" sont destinés à recevoir les chevaux des voyageurs qui ne s'arrêtent que peu d'heures ou peu de jours à Covington.

Le succès que MM. Roubion & Giesen ont obtenu, est un sûr garant de celui, encore plus décisif, qui attend leur nouvelle entreprise. Les deux jeunes gens n'ont rien négligé pour se faire une belle clientèle; ils ne reculeront devant aucun effort pour la conserver et l'augmenter. Notre confrère de Covington leur adresse un très vif encouragement, parce qu'ils le méritent sous tous les rapports.

La vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

LA VOILETTE MOUCHE EN FRANCE.—On lit, dans le *Journal du Havre*:

Toutes nos élégantes ont adopté, cette année, la voilette-mouche. Pourquoi la voilette-mouche? On n'en sait rien: c'est la mode.

Nos élégantes sont donc allées entre quatre et cinq heures, chez leur modiste qui leur a dit: "On portera, beaucoup, cette année, une certaine voilette avec deux gros points noirs qui formeront mouche.... C'est tout à fait seyant." C'était le mot d'ordre. Le soir même, la mouche prenait son essor: elle est, aujourd'hui, en pleine volée. On sait en quoi elle consiste. Sur le tissu de la voilette un peu trop serré, deux petits pois noirs se détachent. Quand la voilette est sur le visage, le pois noir dessine comme une sorte de mouche. Le grand art consiste à le bien placer pour qu'il s'aligne exactement, et, une fois placé, à user de précautions infinies pour que la voilette ne se dérange plus.

C'est une affaire de la plus haute importance. Mais les maris ont plus à y perdre qu'à y gagner. Leurs compagnes n'avaient déjà que trop d'occasions de distractions sans ce malencontreux attirail. Occupées à maintenir la savante ordonnance de leur ajustement, elles étaient peu à eux; que sera-ce, désormais, qu'un tissu mobile comme le vent, devra garder, par leurs soins, une nécessaire immobilité? Elles seront toutes à elles.

Encore un méfait de la mode que le sexe fort ne lui pardonnera pas.

LE BATEAU-POISSON, EN FRANCE.—Une dépêche de Cherbourg, 4 avril, annonce que le bateau-poisson, le *Goubet*, vient encore d'accomplir de nouvelles expériences dans le bassin du Commerce, avec un succès triomphal.

Il a entravé des hélices immergées par plusieurs mètres de fond, non pas à l'aide de chaines ou de câbles souples, mais au moyen d'énormes tiges de fer de six mètres de long, sournoisement passées, avec une précision incroyable, entre leurs branches.

L'enthousiasme était indescriptible.

LES PANTALONS ROUGES.—Le maréchal de Mac-Mahon, dans un interview, s'est déclaré partisan du maintien du pantalon rouge dans l'armée française.

MO(U)RNING REVERIE.

"It is marvellous how a man like my husband, who prides himself on his tidy appearance, can carry so much hidden dirt. If the edge of my skirt looked as abominable as the bottom of his trousers he'd fly in a rage. And all this nastiness could be avoided if he would use

Wolff's ACME Blacking

on his Shoes, but he won't; and yet he says it is the finest Dressing in the world for his Harness. Some men are just pig headed, and John is one of them."

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Sold by all Dealers and Harness Makers.

APPLICATION NOUVELLE DE L'ÉLECTRICITÉ. L'ÉCLAIRAGE FIXE ET L'ÉCLAIRAGE MOBILE.—Encore une application nouvelle de l'électricité à signaler. Cette fois il s'agit d'une industrie qui tient une place importante dans la production nationale française, et d'une application du travail mécanique à cette industrie, dans des conditions tout à fait particulières. Nous voulons parler des grands établissements où se fait et se conserve le vin de Champagne. L'exemple a été donné dans les caves de MM. Chandon, successeur de Moët et Chandon à Epernay.

L'industrie du champagne, car le travail du vin de Champagne constitue une véritable industrie, se concentre dans les arrondissements de Reims, d'Epernay et de Châlons. Il y a là 14,300 hectares de vignobles qui fournissent par an de 200 à 500,000 hectolitres de vin. Les expéditions se font dans des bouteilles. La France en consomme moyennement 3 millions et l'étranger nous en prend 17 millions. Pour donner au vin de Champagne les qualités qui le font apprécier, il faut le garder en moyenne pendant cinq ans en cave; aussi les caves de la Champagne, qui reçoivent cinq récoltes, sont-elles immenses et la manutention des vins y devient un problème assez difficile.

Il est de la plus grande importance de ne pas laisser augmenter la température dans les celliers; on s'y servait jusqu'ici de simples chandelles, et jamais on n'avait osé y faire pénétrer des lampes à gaz ou autres, produisant une haute température. C'est cette considération sans doute qui a fait penser à y employer la lumière électrique, qui donne peu de chaleur. Une fois qu'on entrait dans cette voie, il était naturel de lier la question de l'éclairage à celle du transport de la force et du travail mécanique accompli dans les caves.

Fallait-il avoir un éclairage entièrement fixe? Cela pouvait s'expliquer en ce sens que les caves doivent être éclairées toute l'année pendant les heures de travail. Mais les galeries sont immenses, et l'on a surtout besoin de lumière sur les points où s'opère le travail des ouvriers, points variables et qui se déplacent tous les jours. L'éclairage fixe et complet représentait une très lourde dépense; on a cherché à la diminuer en donnant à l'éclairage la mobilité; on y est arrivé en employant des fils nus, sur lesquels les lampes s'accrochent au moyen de supports mobiles qui prennent le courant.

L'éclairage mobile a été adopté dans les galeries, au-dessous du sol. Au dehors, dans les magasins, bureaux, cours, on a un éclairage fixe, qui ne présente rien d'exceptionnel.

LA LOI FRANÇAISE SUR LES FAILLITES.—Le *Journal officiel* a promulgué la loi portant modification du paragraphe 1er de l'article 5 de la loi du 4 mars 1889, sur les faillites. Le paragraphe 1er est ainsi conçu:

"A partir du jugement qui déclare ouverte la liquidation judiciaire, les actions mobilières ou immobilières et toutes voies d'exécution tant sur les meubles que sur les immeubles sont suspendues, comme en matière de faillite. Celles qui subsistent doivent être intentées ou suivies à la fois contre les liquidateurs et le débiteur."

ECHOS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Le ministère des travaux publics n'avait pas encore pu réunir jusqu'ici tous les renseignements nécessaires pour établir le relevé total du mouvement des voyageurs dans Paris pendant l'Exposition. Il vient de centraliser les différents documents relatifs à ce sujet, et il a constaté qu'il était arrivé à Paris par les gares 23,891,395 provinciaux ou étrangers. Le nombre des voyageurs qui ont été transportés dans Paris par les divers moyens mis à leur disposition a été de 162,732,408.

A. WATERLOO.—La Société du Souvenir français, présidée par le général Lewal, a décidé, récemment, l'érection, à Waterloo, d'un monument à la mémoire des soldats français tombés sur ce champ de bataille.

CARMELLE—Décédée, à la Nouvelle-Orléans, Mme PIERRE CARMELLE, âgée de 70 ans, native de la paroisse St-Charles, Lne. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures très précises. Le convoi partira du local de la Société de la Persévérance, rue Girod, entre St-Antoine et Annette.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite samedi 26 avril 1890, à 8 heures A. M., à l'église St Maurice (Casernes), pour le repos de l'âme de MARCELIN BOIREAU. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part des familles Boireau et Billie.

24 avril—1f

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRABB,
Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St-Pierre.

AVIS LÉGAUX.

Avis est par les présentes donné qu'on s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour la présentation d'une loi à l'effet de rembourser à la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans la somme de douze cents piastres, excédant payé par elle sur la somme qu'elle devait pour la licence d'Etat pour l'année 1884.

Nouvelle Orléans, 24 avril 1890.

24avril—24-1 8 15 22 24mai.

Avis est ici donné en vertu de l'Art 48 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de la Législature des projets de lois,—(a) créant et établissant un Bureau de Commissaires d'Incendie pour la ville de la Nouvelle-Orléans et définissant ses pouvoirs; (b) réglant les annonces légales et judiciaires en la paroisse d'Orléans; et (c) amendant les Articles 8, 14 et 20 de l'acte 68 de 1888.

15 avril—15,22,24,29—mai 6.13,15

UNE COMMUNICATION.

Monsieur John G. Aiken, 33 rue Carondelet, N. O., Lne.

Mon cher monsieur,

Je désire remercier publiquement par votre entremise le New England Mutual Life Insurance Company—Boston, Mass.—dont vous êtes l'agent général du prompt payement de Vingt mille piastres ($20,000) montant de l'assurance sur la vie de James M. Kimberger.

Quoiqu'il n'eut été assuré que six semaines avant sa mort et qu'un quart seulement de la première prime eût été payée sur la police, la Compagnie n'a pas hésité à payer le montant en plein, maintenant ainsi sa haute réputation d'intégrité et de promptitude dans la conduite de ses affaires.

Etablie en 1835—forte et loyale—votre Compagnie mérite la plus entière confiance des milliers de personnes qui y sont assurées.

E. M. RUSHA,
No 172 Philip Street, N. O. Lne.
Administrateur de la succession de
20 avril— J. M. Kimberger.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS, Hôtel-de-Ville, 19 avril 1890.

Proclamation est ici lancée qu'une élection spéciale aura lieu dans le Quatorzième District Représentatif comprenant les 16me et 17me WARDS du Septième District Municipal de cette ville, mardi, le 29me jour d'avril 1890, pour un Représentant devant remplir la vacance causée par la mort de l'Hon. Kenner Scratchley. Les limites des PRECINCTS d'élection et les polls respectifs sont officiellement désignés comme suit:

SEIZIÈME WARD.

Premier Precinct—De la rivière à la rue St-Charles, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton—Poll: 48 rue Burdette.

Deuxième Precinct—De la rue St-Charles à Melpomène tail race; et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.—Poll: Boulangerie à l'angle des rues Hampson et Washington.

DIX SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—De la rivière à la rue Cinquième; de l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.—Poll: rue Madison, près Deuxième.

Deuxième Precinct—De la rue Cinquième à la rue Onzième; de l'Avenue Carrollton à la rue Upperline. Poll: Angle des rues Cinquième et Marie.

Troisième Precinct—Borné par les rues Onzième et Upperline; du Canal Upperline au lac, au Nouveau Canal et de là à l'Avenue Carrollton. Poll: West End, à la maison de Théodore Bruning.

JOS. SHAKSPEARE, Maire.

22avril—22 27 29.

A LOUER.
L'HOTEL COSMOPOLITAN
Ayant 32 chambres et salons ainsi que 4 chambres à bain, 13 et 15 rue Royale.
S'adresser à J. B. SOLARI,
5avril—1m PP 76 rue du Camp.

Nul Remède Universel
N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'Impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les
Furoncles et les Boutons
Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.
Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.
Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.
Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.
Ayer's Sarsaparilla,
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

Proclamation Annuelle

DE QUARANTAINE.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat, et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports ci-dessous désignés, pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 19me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre vingt-dix.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur; GEO. SPENCER sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.
2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.
3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.
4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.
5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.
6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.
7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.
8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

22 avril—8f

FILS DE E. B. MUSGROVE,
SUCCESSEURS DE MUSGROVE & CUMMINGS,
AGENTS D'ASSURANCE ET COURTIERS.
171 RUE GRAVIER.
23 mars—1m

Le Marché aux Fruits et aux Légumes, en gros, de St. Mary,
Est maintenant prêt à recevoir toute espèce de fruits et de légumes. Ample espace pour tout exposer. Marché ouvert nuit et jour.
JOSEPH RAYMOND,
20 avril—1m Fermier.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov89—1 an—mer.jeu.dim

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
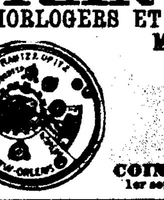
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 89—1an

GRANDS BARGAINS
ELKIN & CO.
42 et 44 rue de Chartres.
Ayant en vue des changements dans leurs affaires, offrent leur fort stock varié de
TAPIS, RIDEAUX DENTELLES, STORES, ETC.,
A des prix tels que les acheteurs feraient bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats.
26 oct -1 an

W. H. Hill
OFFRE EN VENTE:
Cuillères, Couteaux et Fourchettes,
TRIPLE PLAQUAGE D'ARGENT,
AUX PRIX SUIVANTS:

6 Cuillères de table	$3 50	6 Cuillères à thé	$1 75
6 Fourchettes de table	3 50	6 Cuillères à dessert	3 00
6 Couteaux de table	3 00	6 Fourchettes à dessert	3 00
Couteaux à beurre	.75	Petite Cuillère à soupe	2 75
Cuillère à sucre	.75	Grande Cuillère à soupe	2 75
Pinces à sucre	1 00	Cuillère à sauce	1 50

ARGENTERIE, QUADRUPLE PLAQUAGE.

Beurrier	$3 50	Service à thé	$25 00
5 Bouteilles Castor	4 50	Pot à double compartiment	7 50
Pickle Castor	2 50	Pot à bascule	15 00
Panier à gâteaux	4 50	Casse noisette	.75

Rappelez-vous que ces articles sont des meilleures qualités, ils sont poinçonnés et garantis:
No 115 RUE DU CANAL ET 84 ET 86 RUE ST-CHARLES.
LES DEUX SEULS MAGASINS.
30 mai—1anPP

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

P. WERLEIN,
PIANOS, ORGUES,
187 et 197 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.
RÉDUCTIONS ETONNANTES.
Prix et conditions offerts maintenant comme jamais précédemment.
L'assortiment le plus considérable qui soit de Pianos et d'Orgues à des prix de grand sacrifice.
12 janv—

LOUIS GRUNEWALD & CO.,
LIMITÉ
18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
PIANOS ET ORGUES
Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehling,
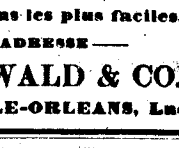

Pleyel, Fischer, Shoninger, Pease & Sterling.
AUX PLUS BAS PRIX.
Conditions les plus faciles.
—ADRESSE—
LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITE,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct '89—1 an

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:
ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1868. L. H. POURSINE. A. F. GODAT.
A. A. WOODS & CO.,
37 ... RUE CARONDELET ... 37
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept- 1 an, dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Weeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
13 nov. '89 —1an

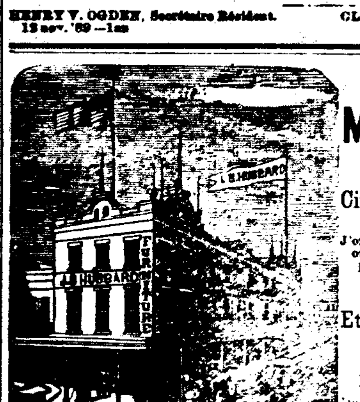

LA PLUS ANCIENNE
Maison de Meubles
A la Nouvelle-Orléans.
Cinquante ans dans les affaires.
J'offre en ce moment, à des conditions extra ordinairement avantageuses à l'acheteur pour du comptant, un choix splendide de
MEUBLES DE SALON
Et de Chambre à Coucher.
Sideboards, porte-chapeaux, bibliothèques
Et meubles de bureau
du dernier genre, des modèles les plus nouveaux et d'un travail soigné. Aussi un assortiment complet de meubles de ménage pour la ville et la campagne, et qui se recommandent surtout aux marchands de l'intérieur.
Venez vous assurer que vous pourrez économiser largement en achetant vos meubles chez moi.
J. B. HUBBARD,
122 rue Sud Remparts, coin Perdido.
6 mars—3m

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.
Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.
Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
80 ... RUE DU CAMP ... 80
Capital ... $250,000 | Profits non divisés ... $40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.
1er sept—1 an—dim mer

LA MAISON DE TAPIS LA MEILLEURE MARCHÉ EN VILLE
LEOPOLD LEVY,
—PROVISOIREMENT ÉTABLIE AU—
No 109 de la rue du Canal,
(LOCAL DU MAGASIN DE CHAUSSURE DE L'ÉTOILE ROUGE).
Toujours en magasin un assortiment complet de Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, Corticines, Toiles cirées, Linoleum, Rideaux de dentelle, Tringle de Corniches, Nattes de coco, Etoffes pour couvrir les meubles, etc., etc.
Les ordres pour enlever et battre les tapis sont reçus maintenant par nous, et nous garantissons que pas un atome de poussière ne se trouve dans les tapis qui nous sont confiés.
Leopold Levy.
13oct—1an—DMaJ

CAMERON & CASTLES,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands en Gros d'Epiceries
60, 62, 64 ET 66 RUE TCHOUPITOULAS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Ceux qui sont à la recherche de bons marchés (bargains) en fait d'épiceries, liqueurs et tabacs, trouveront à les faire chez CAMERON & CASTLES, 60, 62, 64 et 66 rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans, Lne.
Venez examiner notre stock. Toujours en magasin, un assortiment complet d'épiceries de fantaisie (fancy groceries), d'articles en boites, de viandes et de produits de toute sorte.
Nos prix sont modiques! Nos conditions sont libérales!
9 mars—3m—dim, mer, ven

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Kerlerec.
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
5oct—1an—Dim. Mar. Jeu.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 AVRIL—CLASSE No 196

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
18	19	13	9	30	62	16	26	33	4	67	8	59	66

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 23 avril 1890—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

ROBINSONS MUSEUM THEATRES

Cinquième exhibition annuelle de bébé Etudiants espagnols. Dans le Théâtre—Max Leroy specialty company, conduit par Leroy l'homme au crâne de fer qui permet d'écraser des pierres sur sa tête avec un marteau de forgeron. La plus grande exhibition de la saison.

24 avril—

R. GARDES, PRES'T. W. W. GIRAULT, CAISSIER.
AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP,
Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
18 juil—1an—dim.mardi.vend

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Brights, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

THE BANK OF BATON ROUGE
31 THIRD STREET,
Baton Rouge, Lne.
A commencé ses opérations le 1er juin 1889.
Collections et correspondances sollicitées.
Spécialités d'affaires avec les différents départements d'Etat à la capitale. Mars—1m